



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2020-340 ter**

Publié le 17 septembre 2020

SOMMAIRE

SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES – PREFECTURE DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté portant composition de la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) Hauts-de-France



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture de la région
Hauts-de-France**

**Arrêté modifiant l'arrêté portant composition de la
Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS)
Hauts-de-France**

**Le Préfet de la région Hauts-de-France
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite**

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 modifié relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'État, notamment ses articles 5 et 7 qui instituent auprès des préfets de région des sections régionales du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'État ;

VU le décret n° 2009-587 du 25 mai 2009 modifié relatif aux missions des secrétaires généraux pour les affaires régionales ;

VU le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

VU l'arrêté préfectoral du 31 janvier 2020 portant délégation de signature à Monsieur Emmanuel GILBERT, secrétaire général adjoint pour les affaires régionales ;

VU l'arrêté ministériel du 29 juin 2006 modifié fixant la composition et le fonctionnement des sections régionales du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'État ;

VU l'arrêté préfectoral du 13 mai 2019 portant nomination du président et du vice-président de la SRIAS Hauts-de-France ;

VU l'arrêté préfectoral du 24 mai 2019 portant composition de la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) Hauts-de-France

VU l'arrêté préfectoral du 28 novembre 2019 modifiant l'arrêté portant composition de la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) Hauts-de-France

VU l'arrêté préfectoral du 17 décembre 2019 modifiant l'arrêté portant composition de la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) Hauts-de-France

VU l'arrêté préfectoral du 10 février 2020 modifiant l'arrêté portant composition de la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) Hauts-de-France

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59 039 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 57 08 02

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.hauts-de-france.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf

VU l'arrêté préfectoral du 21 juin 2020 modifiant l'arrêté portant composition de la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) Hauts-de-France

VU l'arrêté préfectoral du 07 septembre 2020 modifiant l'arrêté portant composition de la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) Hauts-de-France

VU le procès-verbal relatif à la réunion de l'assemblée plénière de la SRIAS Hauts-de-France du 02 mai 2019, au cours de laquelle les représentants des organisations syndicales de fonctionnaires ont procédé à un vote en vue de la désignation d'un nouveau président et vice-président de la SRIAS Hauts-de-France ;

CONSIDERANT les consultations entreprises et les propositions formulées pour la nomination des membres ;

SUR proposition du Secrétaire Général adjoint pour les Affaires Régionales :

ARRÊTE

Article 1^{er} :

L'article 1^{er} de l'arrêté modifié du 24 mai 2019 portant composition de la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) Hauts-de-France, est modifié comme suit :

« III - Douze représentants titulaires et douze représentants suppléants de l'administration :

Administration	Titulaires	Suppléants
Rectorat	DERACHE Christelle	SKOTAREK Christine
Rectorat	DINGEON Christèle	DONNEGER David
Défense	PHILIPPE Bernard	IGUENANE-ZANOLIN Marie
Justice	HEROGUEL Anne-LAURE	STRUYF Patricia
DREAL	RUVIO Elena	NAVARRO David
Finances	DESREUMAUX Michel	BACQUET Christelle
DRAC	LAGACHE Nathalie	HANNEBICQ Marie-Emmanuelle
DRAAF	LHERMITE Marie-Noëlle	DESTIN Emilie
DRJSCS	GODDYN Christelle	VOINCHET Christophe
DIRECCTE	ILSKI Olivier	DELPLANQUE Jean-Marc
Préfecture du Nord	LEROY Régine	BOUDAMDAN Said
Préfecture de la Somme	DURANT Edith	LEBLANC Marie-Pascale

»

Le reste sans changement.

Article 2 :

Le secrétaire général adjoint pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le **16 SEP. 2020**

Pour le Préfet et par délégation,
Le secrétaire général adjoint
pour les affaires régionales
Pour le Préfet de région et par délégation,
l'adjoint au secrétaire général
pour les affaires régionales

Emmanuel GILBERT

Emmanuel GILBERT